



**SAPEURS-POMPIERS
AUBE**

ETAT-MAJOR

JURIDIQUE

ARRÊTÉ N° 2026-04-059
Fixant la liste des candidats à l'élection
des représentants à la CATSIS et au
CCDSPV

**Le Président du Conseil d'Administration
du service départemental d'incendie et de secours de l'Aube**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 15 juillet 2022 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

VU l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant au 22 juillet 2026 la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (CASDIS) et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;

VU la note d'information du Ministre de l'intérieur (DGSCGC) du 6 janvier 2026 relative au renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au conseil d'administration des services départementaux d'incendie et de secours (CASDIS), des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

VU l'arrêté n°2026-04-028 du 15 avril 2026 fixant le calendrier des opérations électorales pour l'élection à la CATSIS et au CCDSPV au SDIS de l'Aube

ARRETE

Art. 1. - L'état des candidatures à l'élection des représentants à la **CATSIS** s'établit comme suit :

Pour le collège des officiers de sapeurs-pompiers professionnels :

Liste AVENIR SECOURS

Titulaires

- | | |
|---|---|
| 1 | Capitaine Nicolas RUINET |
| 2 | Lieutenant de 1 ^{ère} classe Cédric MIGNON |

Suppléants

- | |
|---|
| Capitaine Quentin HUC |
| Lieutenant de 1 ^{ère} classe David GAUTIER |

Pour le collège des sapeurs-pompiers professionnels non officiers :

Liste FO SIS AUBE- SPASDIS

	Titulaires	Suppléants
1	Adjudant-Chef Frédéric DELFAU	Sergent- Chef Yohann DEBLIECK
2	Sergent-Chef Séverine GRAVELLE	Caporal-Chef Yannick JAN
3	Sergent-Chef Romain DEWILDE	Adjudant-Chef Michel BESNARD

Liste SA 10

	Titulaires	Suppléants
1	Adjudant Benoit LENGRENE	Adjudant Aurélien SERGENT
2	Sergent-Chef Clément DUJANCOURT	Adjudant-Chef Maxime CRETIAUX
3	Sergent Médéric MOLLET	Caporal Laetitia DEBROUWER

Pour le collège des officiers de sapeurs-pompiers volontaires :

Liste UDSP 10

	Titulaires	Suppléants
1	Lieutenant Thierry LANE	Infirmière Aline ROBILLIARD
2	Infirmière Karine POUSSIÈRE	Lieutenant Arnaud DAMANDE

Liste SPV 10

	Titulaires	Suppléants
1	Lieutenant Jacques-François NOEL	Lieutenant Philippe MARCHAND
2	Lieutenant Frédéric GUENIN	Lieutenant Stéphane ROIZARD

Pour le collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers :

Liste UDSP 10

	Titulaires	Suppléants
1	Adjudante Sophie BARONI	Caporal Mathis PLOYE
2	Adjudant-Chef Emmanuel GIRARD	Adjudant-Chef Vincent FRICHE
3	Adjudant-Chef Sébastien HARTZ	Sergente Emilie CHAMOIN

Pour le collège des PATS :

Liste FO SIS AUBE

	Titulaires	Suppléants
1	Stéphanie GUILLEMIN	Floriane FAURE
2	Gaëlle BROCARD	Rachelle POTONIE

Liste SA 10

	Titulaires	Suppléants
1	Franck DURAND	Séverine PREVOST
2	Sébastien ARCHAMBAULT	Stéphane LEGROS

Art. 2. - L'état des candidatures à l'élection des représentants **au CCDSPV** s'établit comme suit :

Liste UDSP 10

Grade	Titulaires	Suppléants
- 1 sapeur 1 ^{ère} classe	Laura SCHOобаERT	Allan OSWALD
- 1 caporal	Aurélie RENAUD	Anthony MAURISSAT
- 1 sergent	Stéphane GUERRET	Johnny AZAIS
- 1 adjudant	Rudy GUBLIN	Florent VIVIEN
- 1 officier	Sébastien HOURSEAU	Frédéric GUENIN
- 1 officier	Olivier ODIOT	Eric BOUTOUX
- 1 membre du SSSM	Aline ROBILLIARD	Karine POUSSIÈRE

Liste SPV 10

Grade	Titulaires	Suppléants
- 1 sapeur 1 ^{ère} classe	Muriel MOUTON	Pauline PRUVOST-PUJOL
- 1 caporal	Cassandra FRETTE	Sophie LECOMTE
- 1 sergent	Laurent PETIT	Valentin COUTURIER
- 1 adjudant	Samuel LECOMTE	Raphael MOUILLEY
- 1 officier	Bernard OURRY	Jacques-François NOEL
- 1 officier	Philippe MARCHAND	Stéphane ROIZARD
- 1 membre du SSSM	Mathilde MERLIN	Jérôme PUIG

Art. 3. - Le DDSIS est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera également publié au recueil des actes administratifs du SDIS et pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans les deux mois de cette publication.

Troyes, le

05 MAI 2026

